

SEANCE DU 11 JANVIER 2021

Le onze Janvier deux mil vingt et un, à dix-huit heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude PIRIOU à la salle polyvalente.

Date de la convocation : Le 5 Janvier 2021.

Etaient présents : Claude PIRIOU, Olivier GUERVILLY, Arnaud LE BRAS, Odile HERVE, Laure ROPERS, Alexandre LE DANTEC, Claude HAMON, Gisèle BENECH, Joël PIRIOU, Eric MORDELET, Guirec SCOLAN, Gérard LE CABEC, Clet LE NORMAND, Catherine FERRAND PEILLON, Sylvaine GALLIOT.

Soit : 15 votants

Secrétaire de séance : Olivier GUERVILLY.

D.P.U.

Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'acquisition pour un bien soumis à DPU transmise par Maître GLERON Julien Pierre, notaire à GUINGAMP.

Elle concerne :

- Une maison d'habitation sise 2 Chemin de Vosselec

Cette vente n'intéresse pas la commune.

Pour le mur qui longe la route, il est prévu de voir avec Morgan ROY de l'ATD s'il n'est pas frappé d'alignement. L'acquisition d'une bande de terrain permettrait d'élargir le cheminement piéton.

N° 01.01.2021 : REGULARISATION VENTE TERRAIN MICHEL (AB 261)

Le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de régulariser la vente de terrain aux consorts MICHEL.

En effet, la parcelle AB 261 est toujours inscrite au compte de la commune bien que, par délibération en date du 21 Février 1973, le Conseil Municipal avait décidé de vendre la parcelle aux consorts MICHEL mais l'acte de vente n'a jamais été publié aux hypothèques par Maître Martin, notaire de l'époque.

Le maire propose donc de régulariser la situation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- Décide de régulariser la situation concernant cette vente
- Mandate le maire pour signer l'ensemble des documents permettant de transférer la parcelle AB 261 aux consorts MICHEL.

N° 02.01.2021 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le maire rappelle au Conseil Municipal que le contrôle technique du camion a été rejeté et vu sa vétusté, il y a lieu de le remplacer.

Les élus désignés lors du dernier conseil municipal ont consulté plusieurs garages et concessions automobiles.

Les devis présentés sont de l'ordre de 25 000 € Hors Taxes.

Le maire propose de réunir la commission, lundi 18 Janvier afin d'étudier les différents devis. Les caractéristiques (dimensions, benne, coffre...) et les options diffèrent, il y a donc lieu d'établir un comparatif précis et tenir compte du délai de livraison.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- mandate la commission pour étudier les différents devis proposés et retenir l'offre la mieux disante
- autorise le maire à signer les documents et les mandatements se rapportant à cette acquisition.

Sylvaine GALLIOT précise qu'il faut être vigilant sur le PTAC et poids à vide. S' il est élevé, le chargement sera moindre.

N° 03.01.2021 : TRANSFERT POUVOIR DE POLICE SPECIALE DU MAIRE

Le maire fait part à l'assemblée des modalités de transfert des pouvoirs de police administrative spéciales. Cette question a été évoquée en réunion des maires le 8 décembre dernier. Le maire propose de s'opposer au transfert du pouvoir de police administrative spéciale relatif aux bâtiments menaçant ruine, à la sécurité des ERP à usage d'hébergement et à la sécurité des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation ainsi qu'en matière d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- S'oppose au transfert au Président de la Communauté d'Agglomération des pouvoirs de police administrative spéciale relatif aux bâtiments menaçant ruine, à la sécurité des ERP à usage d'hébergement et à la sécurité des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation ainsi qu'en matière d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage.

N° 04.01.2021 : RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable précédemment approuvé en Conseil Communautaire de Guingamp Paimpol Agglomération.

Guirec SCOLAN constate une baisse de 12 % des prélèvements d'eau.

Gisèle BENECH constate une augmentation du prix de l'eau + 2.09 % : supérieure au taux d'inflation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Claude HAMON souhaiterait que les élus puissent visiter la station du rocher du corbeau.
Il serait souhaitable de repeindre le château d'eau à Convent Richou

N° 05.01.2021 : RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif précédemment approuvé en Conseil Communautaire de Guingamp Paimpol Agglomération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

N° 06.01.2021 : RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif précédemment approuvé en Conseil Communautaire de Guingamp Paimpol Agglomération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Dans les projets de 2020, les contrôles seront lissés sur la facture d'eau.

INVESTISSEMENTS 2021

Dans le cadre de la DETR, il y a lieu de mener une réflexion sur des travaux à engager. Ceux-ci concerneraient la réfection de la toiture de la salle polyvalente du logement et du préau.

Le réaménagement de la salle polyvalente va faire partie des futurs projets. Le bar a été récupéré à l'EHPAD de Pommerit-le-Vicomte. Il va falloir faire appel à un architecte pour mener à bien ce projet.

L'aménagement d'un skate-park au terrain des sports a été également évoqué. Il a déjà fait l'objet d'une demande de subvention au Conseil Départemental.

Une réflexion est également menée sur un réaménagement des locaux de la mairie qui ne sont plus fonctionnels. Il conviendrait de créer de nouveaux bureaux pour les services administratifs et les adjoints et de rendre l'accès plus convivial. Il serait souhaitable d'économiser l'énergie (voir à adapter un système de chauffage).

Gisèle BENECH précise que lors de la prochaine réunion PAET de l'agglomération, les subventions possibles seront évoquées.

Il va falloir également réfléchir au devenir des logements locatifs communaux et intercommunaux qui se dégradent.

La visite prévue des bâtiments communaux n'avait pu avoir lieu compte tenu de la crise sanitaire.

Il est donc décidé de faire deux groupes de visites les samedis matin 16 et 23 janvier

AFFAIRES DIVERSES

Ecole : Le projet d'école numérique a été retenu avec une aide attendue de l'Etat à hauteur de 50 % plafonné à 7 000€. Il est prévu l'achat de 18 tablettes, des logiciels, un abonnement, la maintenance pour un montant estimé à 10 490 €. Le dossier est à déposer avant le 15 mars .

Numérotation des voies : Le travail administratif du projet de numérotation des rues, de nouvelles nominations de quartiers ou lieux dits a été reçu ce jour. Le dossier est à valider
Le travail sur le terrain pourra ensuite commencer.

Boulangerie :

La boulangerie est toujours en vente. Aucune offre pour le moment, le prix de vente a été diminué (50 000 €). Il y aura possibilité de la visiter samedi

Bulletin communal

Il devrait être déposé à l'imprimerie dans les jours à venir.

Le prochain conseil municipal est fixé au 4 Février.

Personnel communal : le recrutement est en cours. 4 candidats ont été reçus. La commission du personnel se réunira jeudi prochain à 18h15 à la mairie.